

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

N° DN30

AMENDEMENT

présenté par
Mme Thillaye, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

ARTICLE 19

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

I. – À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« au sein de »

les mots :

« dans des ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après la première occurrence du mot :

« ou »,

insérer les mots :

« sur des ».

III. – En conséquence, à la première phrase de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« au sein de »

les mots :

« dans des ».

IV. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, après le mot :

« ou »,

insérer les mots :

« sur des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.